



## A quoi servent les fouilles aux parloirs ?

Le Jeudi 20 Juin 2019 sera une après-midi mouvementée aux parloirs de Seysse !

En effet, vers 14h30, lors de la fouille à corps d'un détenu suite à son parloir famille, le Surveillant va apercevoir un objet de couleur blanche dans le pli fessier de celui-ci. Après avoir demandé au détenu de lui remettre cet objet illicite à plusieurs reprises et face aux refus catégorique du détenu, le Surveillant avertira le Chef du parloir.

A son tour, le Chef demandera au détenu de lui remettre l'objet en question, même réponse : NON ! Le Chef procède donc au blocage du secteur, et ordonne la mise en prévention du détenu.

**La visiteuse de ce détenu avouera lui avoir remis de la résine de cannabis, le Chef lui notifiera la suspension de son permis de visite à titre conservatoire !**

A son arrivée au quartier disciplinaire, les Surveillants du DQ ainsi que le premier surveillant de détention générale réaliseront à leur tour la fouille réglementaire et verront eux aussi un morceau de cellophane sortir de son pli fessier !

**Résultat : le détenu regagnera tranquillement la MAH2 sur ordre de la direction ! MAIS POURQUOI ? Qui prend ces décisions incompréhensibles alors même que la visiteuse venait de déclarer l'existence du trafic.**

**Belle preuve de la considération que porte notre hiérarchie au travail de ses agents !**

Une heure plus tard, vers 15h20, un autre détenu de visite aux parloirs déclenchera le portique de détection métallique à plusieurs reprises !

Le gradé de secteur ordonne une fouille à corps afin de déterminer la nature de l'objet déclenchant le portique. **Le Surveillant verra clairement le détenu jeter un paquet au sol. Après contrôle, le paquet contient de la substance brunâtre et une carte SIM !**

Malgré cette trouvaille le détenu continu de déclencher le portique de détection métallique lors de son passage !

Le gradé de secteur informe sa hiérarchie, pas facile de trouver une oreille attentive car tout le monde se trouve sur le parking pour la cérémonie de Madame la Directrice !

Arrivé au parloir, l'Officier Parloir demandera au détenu s'il est porteur de broches, réponse : NON !

Sur recommandation de cet Officier, le détenu sera accompagné au greffe pour une sortie hôpital pour effectuer une radiographie de contrôle !

**Résultat: Pas de sortie ! Le détenu sera lui aussi tranquillement ramener dans ses quartiers ! Après plusieurs heures d'attente, celui-ci sûrement par magie ne sonne plus !**

L'Officier procédera à la fouille du box hygiaphone ainsi que le box du greffe ou a patienté le détenu mais rien n'y sera retrouvé ! Mystère Mystère !!

**C'est le monde à l'envers ! Des sorties hôpital pour tout et n'importe quoi... mais là RIEN !!**

**On marche sur la tête, les Surveillants font leur travail et se font décrédibiliser par leur hiérarchie !**

Le SPS se demande si certaines têtes pensantes se rendent vraiment compte de la sensibilité de ce secteur et du travail fourni quotidiennement par les Surveillants affectés pour maintenir LA SECURITE de l'établissement. Le maintien de la crédibilité des agents y est essentielle. Il est intolérable de voir de tels agissements venant des détenus, comme des réponses laxistes de la hiérarchie face aux trafics !

**LE Syndicat 100% Surveillants !** Le 21/06/2019 Audrey W pour le bureau local SPS.